

L'université de Bourgogne recrute :

Un-e assistant-e de formation

SERVICE D'AFFECTATION : SEFCA

Mission générale : Gestion administrative des inscriptions, de la contractualisation et du suivi de la scolarité des stagiaires

Activités principales :

- **Tâches administratives liées à l'activité formation continue à travers l'application de gestion System Univ :** élaboration des plans et devis, validation d'attestation de présence, édition des contrats, recueil signatures, enregistrement, envoi de courriers aux entreprises partenaires, contrôle et saisies de données relatives aux dossiers des étudiants, suivi des paiements des droits, collecte et contrôle des feuilles d'émargement de présence, etc...
- **Accueil, information, conseil du public :** réponse aux courriers et mails, informations sur les dispositifs et les prises en charge financière
- **Secrétariat pédagogique :** gestion des candidatures, convocations (sélection, entrée en formation, examens), réservation de salles, mise à disposition de matériels et documents, interface entre les stagiaires et les formateurs

Compétences requises :

- savoir organiser ses tâches et respecter des délais
- maîtrise de la langue française (bon niveau d'expression écrite et orale et d'orthographe)
- maîtrise des outils bureautiques (pack office, messagerie)
- savoir planifier son travail, prioriser les tâches, travailler en équipe
- savoir appliquer des règles et consignes, être méthodique et rigoureux

Rémunération : 1527 euros brut mensuel

Contrat : CDD 12 mois renouvelable

POSTE OUVERT AUX PERSONNES VALIDES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidatures, qui comporteront une lettre de motivation et un Curriculum Vitae, sont à adresser PAR MAIL UNIQUEMENT (lettre et CV dans un unique dossier) en précisant clairement l'intitulé de l'offre ou sa référence Pôle Emploi dans le sujet du mail

à

catherine.pagot@u-bourgogne.fr

Date limite de réception des candidatures : 14 septembre 2019

Les candidats retenus pour un entretien seront convoqués par mail exclusivement ; en cas de non réponse dans un délai de six semaines, merci de considérer que votre candidature n'est pas retenue mais sera conservée pour une durée de six mois.